



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°11 du 12 juin 2025

En ce milieu de semaine, les températures sont estivales et une dégradation orageuse s'installe. Des précipitations localisées sont annoncées. Retour de belles éclaircies pour le week-end avec des températures de saison.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre
d'agriculture de région
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée
par les Ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de
la santé et de la recherche avec
l'appui technique et financier de
l'Office Français de la Biodiversité



Avec le soutien financier de



**L'essentiel
de la
semaine**

Carotte - céleri : toujours des dégâts de mouche du céleri, pucerons sur plantules de carotte.

Chou : présence importante de pucerons cendrés dans certaines parcelles.

Poireau : bon état sanitaire.

Salade : présence de colonies de pucerons dans certaines parcelles, chenilles dans le Calvados et Seine-Maritime.

Sommaire :

BETTERAVE ROUGE : 2

CAROTTE - CELERI : 2

CHOU - NAVET : 4

OIGNON : 7

POIREAU : 8

SALADE : 9

AMBROISIES :

L'ambroisie, un enjeu de santé publique : chacun peut agir !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.
Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous.



<https://signalement-ambroisie.atlasante.fr/apropos/pr-sentation>
Reconnaissance : <https://www.normandie.ars.sante.fr/lambroisie-une-plante-allergisante-et-envahissante>

Note nationale :



Note nationale BSV



Les ambrosies, des adventices des cultures
dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2021_VF_cle01f21b.pdf

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle	10 feuilles
50		1 parcelle	2 feuilles
14		2 parcelles	2 à 4 feuilles

Pucerons verts et noirs :**Observations :**

Les premières colonies de pucerons noirs sont constatées dans deux parcelles sur 1 à 4% des plantes.

Seuil indicatif de risque :

Au-delà du stade 8 feuilles, le stade sensible est dépassé.

Le puceron noir, bien que provoquant des crispations de feuilles, est moins nuisible (risque virose moindre), le seuil de 50% de plantes porteuses est rarement atteint.

Evolution du risque :

Evolution à suivre mais actuellement le risque est faible à la vue des faibles populations.

Petite colonie *Aphis fabae***CAROTTE - CELERI :**

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle de carotte 1 parcelle de céleri rave	
14	Plaine de Caen	2 parcelles de céleri rave 1 parcelle de carotte	Céleri : Jeunes plants à 9 feuilles
	Val de Saire	2 parcelles de céleri branche 1 parcelle de céleri rave 4 parcelles de carotte	
50	Surtainville	1 parcelle de céleri branche 2 parcelles de carotte	Carotte : Cotylédon à début grossissement
	Créances	2 parcelles de carotte	
	Mt Saint Michel	3 parcelles de carotte 3 parcelles de céleri rave	

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

Des mouches ont été piégées sur certains secteurs.

Nb mouche/plaque/jour	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24
Seine-Maritime_carotte					0	0
Seine-Maritime céleri	1,96	0,18	0,24	0,07	0,14	0
MSM_céleri	/	/	0,14	0,08	0,035	0,017
MSM_carotte	/	/	0,32	0,28	0,20	0,023
Créances_carotte	/	/	0	0,10	0,20	0
Val de Saire_céleri	/	/	0	0,02	0,011	0,04
Val de Saire_carotte	/	/	/	0,01	0,107	0,018
Surtainville_céleri	/	/	0	0	0	0,036
Surtainville_carotte	/	/	/	0,03	0	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-mouche-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>



Adulte de mouche de la carotte sur plaque engluée
Éléments de reconnaissance : corps noir brillant, pattes jaunes, tête brun-rougeâtre et ailes sans taches.

Evolution du risque :

Comme dans le bulletin précédent, le vol est toujours en cours sur certains secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Les captures de mouches du céleri sont toujours enregistrées dans le nord Cotentin.

Nb mouche/plaque/jour	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24
Seine-Maritime_céleri	1,96	0,04	0,05	0	0	0
MSM_céleri	/	/	0	0	0	0,017
Val de Saire_céleri	/	/	0,06	0,18	0,33	0,12
Surtainville_céleri	/	/	0	0,57	0,28	0,21

Observations :

Des dégâts causés par la mouche du céleri sont toujours présents dans le nord Cotentin sur 18 à 36% des céleris. Au Mont Saint Michel, des galeries sont observées dans deux parcelles sur 4 à 20% des plantes.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Le vol est toujours en cours dans le nord Cotentin. Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos jeunes plants et de vos céleris branché.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Pucerons :**Observations :**

Des pucerons sont toujours observés sur le secteur de Créances sur 52 à 100% des plantules de carotte. Des pucerons parasités ainsi que des coccinelles (adultes et larves) sont présents.

Seuil indicatif de risque :

- Carotte : : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.
- Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.
- Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.



Pucerons parasités sur carotte et larve de coccinelle à 7 points (SILEBAN)

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		1 parcelle de chou	Chou : 4 à début pomaison
	Val de Saire	5 parcelles de chou 2 parcelles de navet	
50	Surtainville	1 parcelle de chou 1 parcelle de navet	Navet : Grossissement à récolte
14	Nord de Caen	2 parcelles	

Aleurode :**Observations :**

Des aleurodes sont présents sur 28% des choux de la parcelle située en Seine-Maritime avec un effectif de 1 aleurode par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Le retour de conditions sèches leur seront de nouveau favorables. Observez attentivement vos parcelles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observations :**

Des altises sont observées dans une parcelle du val de Saire sur 12% des choux et en Seine-Maritime sur 42% de plantes avec des effectifs de 3 à 4 insectes par plante.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

Dans le nord cotentin, les fréquentes averses enregistrées depuis le début de semaine n'ont pas été favorables aux populations d'altises. Le retour de conditions sèches ce week-end sur toute la région sera favorable à leur activité. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :**Observations :**

Aucune chenille n'est signalée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les fréquentes averses n'ont pas été favorables à l'activité des papillons, un retour du temps sec en fin de semaine sera de nouveau favorable à leur activité. A ce jour, la pression est nulle à très faible. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :**Piégeage :**

Quelques captures sont enregistrées dans le nord Cotentin, elles restent faibles.

Nb moyen de mouche d chou/piège/semaine	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24
Surtainville_chou	0	0,5	0
Surtainville_navet	0	0	0,5
Val de Saire_chou	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0,5	0,16

Observation :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :**Observations :**

Hormis dans le nord Cotentin où ils sont très peu présents, des pucerons cendrés sont constatés dans les autres secteurs sur 12 à 48% des choux. En Seine-Maritime, des pucerons verts sont constatés sur 100% des choux. Des pucerons parasités sont observés au cœur des foyers.

Evolution du risque :

A l'arrêt des pluies, les conditions seront favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.



Pucerons cendrés et pucerons parasités

Maladies sur feuillage :**Observations :**

De l'alternaria est observée dans trois parcelles du val de Saire sur 24 à 40% des choux.

Evolution du risque :

Evolution à suivre suite aux averses régulières enregistrées sur ce secteur. Les périodes humides liées à l'irrigation ou à la rosée sont également favorables aux maladies.



Alternariose (SILEBAN)

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchés favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

Pigeon :**Observations :**

Des attaques de pigeons sont notées dans les parcelles de choux du Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles de semis 1 parcelle bulbilles	De 4 feuilles jusqu' à
50	Mt St Michel	1 parcelle mottes en AB 2 parcelles semées	bulbaison pour les plus
76		1 parcelle	avancés

Mildiou :**Observations :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau cette semaine.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Le risque est présent dans les parcelles proches d'un foyer déclaré. Les conditions climatiques actuelles sont favorables, surveillez attentivement les parcelles au stade bulbaison.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Voir BSV n°8 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_08_2025_05_22%20note%20haies.pdf

Thrips :**Observations :**

Comme dans le bulletin précédent, des thrips sont toujours présents dans la parcelle d'oignons bottes de Seine-Maritime sur 100% des plants avec des effectifs supérieurs à 10 thrips par plant. Au Mont Saint Michel, ils ont été notés dans deux parcelles sur 12 à 24% des oignons. Leur présence est également signalée par le réseau au sud de Caen.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Le retour d'un temps sec en fin de semaine sera de nouveau favorable à leur activité. Observez régulièrement vos parcelles.

Fusariose :**Observations :**

Une attaque est observée dans une parcelle du Calvados. Les plants observés sont flétris en débutant par la pointe des feuilles. Le système racinaire fond et les racines touchées sont de couleur brune ou rose.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : au moins 4 ans sans *Allium* sp,
- Utilisation de variétés tolérantes en cas de parcelles à risques.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par les températures élevées, l'optimum étant compris entre 25 et 28°C. Evolution à suivre. Les températures reviennent dans les normales de saison.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		1 parcelle	De 2 à 6 feuilles
76		1 parcelle	
50	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	3 parcelles	
	Mt Saint Michel	2 parcelles plantées + 1 pépinière	
	Créances	1 pépinière + 1 parcelle plantée	

Thrips :**Observations :**

Aucun thrips n'a été observé dans le nord Cotentin. Ils sont notés dans deux parcelles de la zone de Créances sur 16 à 72% des plantules. Au Mont Saint Michel, cette présence est très ponctuelle dans deux parcelles sur 4 à 8% des plants.

Piégeage :

Les captures enregistrées restent très faibles (<1 thrips/plaque/jour).

Evolution du risque :

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations. Les averses n'ont pas été favorables au vol des thrips. A ce jour, le risque est quasi nul à très faible en parcelle plantée, évolution à surveiller en parcelles de pépinière.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche de l'oignon/piège/semaine	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24
Surtainville	0	/	2,5	0	0	0
Val de Saire	0,5	/	0	0	0	0
Créances	/	0,5	2	0,5	0	0

Des mouches des semis ont également été piégées à Créances.

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Les captures dans les parcelles du réseau sont nulles à très faibles. A surveiller notamment si le sol est fraîchement travaillé. Evitez le débâchage des pépinières pour le moment.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		5 parcelles	De 4 feuilles étalées à récolte.
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	2 parcelles	
50	Créances	1 parcelle dont 1 en AB	
	Mt Saint Michel	5 parcelles laitues+ 2 parcelles frisées	
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
76		2 parcelles	

Limaces :**Observations :**

Des dégâts de limaces sont toujours observés dans une parcelle située dans le sud-Manche.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Evolution du risque :

Le temps couvert et les averses sont favorables aux limaces. Leur activité est maximale pour une température de sol entre 12 et 13 °C et pour l'air entre 12 et 14,5 °C. Le retour de conditions sèches leur sera moins favorable.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

Voir le BSV n°7 du 15 mai 2025 https://fredon.fr/normandie/sites/default/files/2020-01/SBT/legume/BSV_LegumesNormandie_07_2025_05_15.pdf

Noctuelles :**Piégeage :**

Les captures sont stables.

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23	Semaine 24
Surtainville	4	/	7	0	1	0
Val de Saire	3	/	1,6	6	5,25	3
Créances	/	Mise en	2	4	6	6
Mont Saint Michel	/	place des	/	2	4	3,5
Calvados	/	pièges	9	14	20	11

Observations :

Depuis deux semaines, des chenilles sont présentes dans une parcelle de Seine-Maritime sur 4% des plants. Dans le Calvados, les premières noctuelles ont été observées au nord de Caen sur 12% des laitues. Au Mont Saint Michel, des chenilles ont été constatées dans une série de frisées sur 8% des plantes.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et à venir en cette fin de semaine ne seront pas favorables au vol des papillons, évolution à suivre. Le risque est faible. Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles.



Jeunes chenilles de noctuelle

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole> . Contactez votre technicien.

Pucerons :**Observations :**

Hormis dans le nord Cotentin, des pucerons sont présents dans sept parcelles sur 4 à 80 % des plantes. Avec dans certaines des colonies de *Nasonovia ribis-nigri*.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

La pression augmente dans certaines parcelles. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :**Observations :**

Des thrips sont toujours présents dans deux parcelles du Calvados et une de Créances sur 28 à 100 % des plants.

Evolution du risque :

Les averses actuelles sont peu favorables mais les populations restent à l'abri sous les feuilles. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Pigeon :**Observations :**

Des attaques de pigeons sont toujours observées notamment dans le Calvados.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs <https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytosanitaires.



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...

... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, LUNOR, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière